



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale de l'emploi, du travail,  
des solidarités et de la protection des populations  
Direction départementale des territoires**

Châlons-en-Champagne, le

**31 OCT. 2024**

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION  
RÉEXAMEN DE L'ÉLEVAGE IED**

**Réexamen des conditions d'exploitation  
SCEA PORCHERE DE LA VOIE ROMAINE**

**Le Préfet  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**INSTALLATIONS CLASSÉES**

**N° DA : 2024-06**

**VU** le Code de l'environnement ;  
**VU** la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED ;  
**VU** l'instruction technique finalisée le 24 mars 2023 par les services de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de la Marne.

Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Marne

**Donne acte**

à la SCEA PORCHERE DE LA VOIE ROMAINE  
Chemin des Romains  
51320 SAINT-OUEN-DOMPROT

Il est donné acte à l'exploitant pour :

- sa déclaration de 2012 ;
- l'évolution des effectifs et leur mise à jour pour les rubriques :
  - 3660-b, avec 4 579 emplacements pour les porcs de production ;
  - 2102-1, avec 2 523,6 animaux équivalents porcs ;
- les engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation ; ces engagements serviront de référentiel lors d'inspection.

Le présent acte sera remis au pétitionnaire et Monsieur le Maire de Saint-Ouen-Domprot en recevra une copie en vue de le communiquer sur place à tout requérant.

**Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur départemental  
des territoires adjoint**

  
**Philippe LEFRANC**